



Grand Conseil  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

# Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 16-INT-663

Déposé le : 13.12.16

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 115 et 116 LGC** L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

*Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.*

Titre de l'interpellation

**Echange d'apprentis Suisse romande/Québec**

Texte déposé

Du 23 au 29 octobre dernier le Forum Interparlementaire romand (FIR) a organisé un voyage au Canada, principalement dans la province du Québec, pour 38 députés provenant des 6 cantons romands. Les députés y participaient de leur propre choix et à leurs frais. Le but de ce voyage était de pouvoir mieux connaître un pays bilingue et fédéraliste. La province du Québec recense 8 millions d'habitants et est francophone. Les députés romands ont eu la chance de pouvoir être invités à l'Assemblée nationale de Québec pour trois jours de travail avec des députés québécois, afin de discuter des problèmes communs, de leurs approches parfois similaires, parfois différentes de diverses thématiques (par exemple l'énergie, la santé, la formation, les langues, etc.). Lors de ce séjour, les députés romands ont eu l'occasion, sous l'impulsion du Consulat général de Montréal, de rencontrer à la fois des dirigeants de sociétés suisses installées au Québec et des compatriotes installés au Québec pour y travailler.

Un des domaines qui a beaucoup retenu l'attention des Québécois a été la formation, et particulièrement l'apprentissage dual qui est en vigueur dans notre pays. En effet, le décrochage scolaire préoccupe les autorités. Le système québécois conduit une grande partie des jeunes à emprunter la voie des études longues. De ce fait, un pourcentage non négligeable de jeunes a de la peine à entrer dans le marché du travail par la suite. La formule duale que nous connaissons dans notre pays a suscité beaucoup d'intérêt et de questionnements de la part des députés québécois et la volonté de mieux le connaître, notamment par l'établissement d'échanges d'apprentis, notamment en fin de formation entre nos deux pays. Cette volonté d'échanges a été confirmée tant par l'Ambassade de Suisse à Ottawa que par le Consulat général suisse de Montréal qui souhaitent les favoriser. Les députés romands présents à ce voyage souhaitent que leur voyage ait des retombées concrètes positives, particulièrement dans le domaine touchant le travail des jeunes et désirent, par le présent dépôt, concrétiser ce souhait.

Si de nombreuses conventions existent entre la Suisse et le Québec pour des échanges au niveau universitaire et des HES, il n'en est pas de même pour les apprentis, à de rares exceptions près. Le présent instrument parlementaire vise à demander aux gouvernements cantonaux romands quelle est leur position à ce sujet et s'ils sont prêts à entrer dans une démarche proactive pour favoriser des échanges d'apprentis en fin de formation entre le Québec et les cantons romands. Les questions suivantes se posent par conséquent en ce qui concerne notre canton :

- Le Conseil d'Etat est-il favorable à développer les échanges d'apprentis entre le Québec et la Suisse ?
- Si oui, est-il d'accord de conclure une convention entre le département de la formation et jeunesse et son équivalent québécois ?
- A quel horizon pense-t-il que de telles conventions pourraient être négociées ?

Nous remercions par avance le Conseil d'Etat pour ses prochaines réponses au travail de défrichage que les députés romands ont commencé au Québec sur ce sujet des échanges d'apprentis. A noter que la même intervention va être déposée dans les cinq autres Parlements romands.

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur :

Freymond Cantone Fabienne

Signature :

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Chevalley Christine

Labouchère Catherine

Baillif Laurent

Bolay Guy-Philippe

Butera Sonya

Cherbuin Amélie

Collet Michel

Décosterd Anne

Duvoisin Ginette

Ehrwein Nihan Céline

Mojon Gérard

Oran Marc

Rezso Stéphane

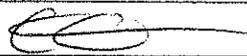
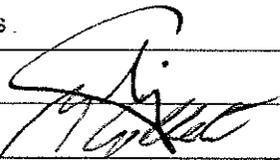
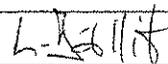
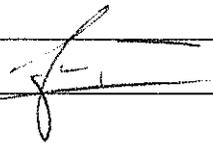
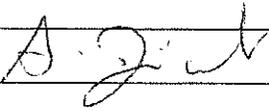
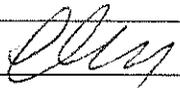
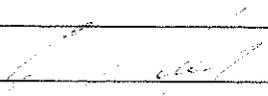
Romano-Malagrifa Myriam

Schaller Graziella

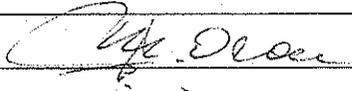
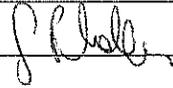
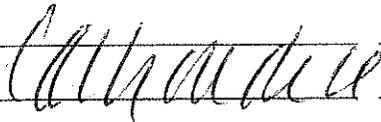
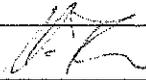
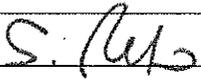
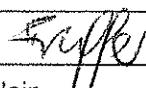
The image shows several handwritten signatures in black ink. The signatures are written over the printed names. From top to bottom, the signatures correspond to: Céline Nihan Ehrwein (a large, stylized signature), Gérard Mojon (a signature starting with 'G'), Marc Oran (a signature starting with 'M'), Stéphane Rezso (a signature starting with 'S'), Myriam Romano-Malagrifa (a signature starting with 'M'), and Graziella Schaller (a signature starting with 'G').

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : [bulletin.grandconseil@vd.ch](mailto:bulletin.grandconseil@vd.ch)

## Liste des députés signataires – état au 6 décembre 2016

Aminian Taraneh	Christin Dominique-Ella	Ehrwein Nihan Céline 
Ansermet Jacques	Clément François	Epars Olivier
Attinger Doepper Claire	Clivaz Philippe 	Favrod Pierre-Alain
Aubert Mireille	Collet Michel	Ferrari Yves
Baehler Bech Anne	Cornamusaz Philippe	Freymond Isabelle
Ballif Laurent 	Courdesse Régis	Freymond Cantone Fabienne
Bendahan Samuel	Cretegy Géraud	Gander Hugues
Berthoud Alexandre	Cretegy Laurence	Genton Jean-Marc
Bezençon Jean-Luc	Croci-Torti Nicolas	Germain Philippe
Blanc Mathieu	Crottaz Brigitte	Glauser Nicolas
Bolay Guy-Philippe 	Cuérel Julien	Golaz Olivier
Bonny Dominique-Richard	Debluë François	Grandjean Pierre
Bory Marc-André	Décosterd Anne 	Grobéty Philippe
Bovay Alain	Deillon Fabien	Guignard Pierre
Buffat Marc-Olivier	Démétriadès Alexandre	Haldy Jacques
Butera Sonya	Desmeules Michel	Hurni Véronique
Cachin Jean-François	Despot Fabienne	Induni Valérie
Chapalay Albert	Devaud Grégory	Jaccard Nathalie
Chappuis Laurent	Dolivo Jean-Michel	Jaccoud Jessica
Cherubini Alberto	Donzé Manuel	Jaquet-Berger Christiane
Cherbuin Amélie	Ducommun Philippe	Jaquier Rémy
Chevalley Christine 	Dupontet Aline	Jobin Philippe
Chevalley Jean-Rémy	Durusse! José	Jungclaus Delarze Suzanne
Chollet Jean-Luc	Duvoisin Ginette 	Kappeler Hans Rudolf
Christen Jérôme	Eggenberger Julien	Keller Vincent

## Liste des députés signataires – état au 6 décembre 2016

Kernen Olivier	Nicolet Jean-Marc	Sansonnens Julien
Krieg Philippe	Oran Marc 	Schaller Graziella 
Kunze Christian	Pahud Yvan	Schelker Carole
Labouchère Catherine 	Pernoud Pierre-André	Schobinger Bastien
Lio Lena	Perrin Jacques	Schwaar Valérie
Luisier Christelle	Pillonel Cédric	Schwab Claude
Mahaim Raphaël	Podio Sylvie	Sonnay Eric
Maillefer Denis-Olivier	Probst Delphine	Sordet Jean-Marc
Manzini Pascale	Randin Philippe	Stürner Felix
Marion Axel	Rapaz Pierre-Yves	Surer Jean-Marie
Martin Josée	Räss Etienne	Thalmann Muriel 
Mattenberger Nicolas	Rau Michel	Thuillard Jean-François
Matter Claude	Ravenel Yves	Tosato Oscar
Mayor Olivier	Renaud Michel	Treboux Maurice
Meienberger Daniel	Rey-Marion Alette	Trolliet Daniel
Meldem Martine	Rezso Stéphane 	Tschopp Jean
Melly Serge	Richard Claire	Uffer Filip 
Meyer Roxanne	Riesen Werner	Urfer Pierre-Alain
Miéville Laurent	Rochat Nicolas	Venizelos Vassilis
Miéville Michel	Romano Myriam 	Voiblet Claude-Alain
Modoux Philippe	Roulet Catherine	Volet Pierre
Mojon Gérard	Roulet-Grin Pierrette	Vuillemin Philippe
Montangero Stéphane	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Mossi Michele	Ruch Daniel	Wyssa Claudine
Neyroud Maurice	Rydlo Alexandre	Züger Eric